



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-27618>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **24-27618**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Limoges Métropole

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : EXECUTION DE SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES COMMUNES DE BOISSEUIL, EYJEAUX, LE VIGEN, SOLIGNAC, PEYRILHAC, SAINT-GENCE, VEYRAC, VERNEUIL-SUR-VIENNE, BONNAC-LA-COTE, RILHAC-RANCON, SAINT-JUST-LE-MARTEL, CONDAT-SUR-VIENNE ET ISLE

Description : Il s'agit d'assurer la desserte d'établissements scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de l'autorité organisatrice de mobilité et concernant les élèves principalement domiciliés dans les communes regroupées ci-après, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 :
Lieu(x) d'exécution : - Boisseuil - Eyjeaux - Le Vigen - Solignac - Peyrilhac - Saint-Gence - Veyrac - Verneuil-sur-Vienne - Bonnac-la-Côte - Rilhac-Rancon - Saint-Just-le-Martel - Condat-sur-Vienne - Isle La prestation de service consiste à : une fois les itinéraires, horaires et affectations des véhicules validés par Limoges Métropole, mettre en oeuvre les services pendant les périodes scolaires considérées, selon les modalités fixées au C.C.T.P.

Identifiant de la procédure : ca5d444d-b996-42e1-ab03-40ed7ba7402b

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60100000 Services de transport routier

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Limoges Métropole, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de

l'article L2112-2 du Code de la commande publique, en incluant dans le cahier des charges une clause sociale d'insertion obligatoire. Les modalités précises de mise en œuvre de la clause sociale d'insertion obligatoire sont détaillées dans le CCAP.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs sont listés dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Transports scolaires pour la commune de Verneuil-sur-Vienne

Description : Il s'agit d'assurer la desserte d'établissements scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de l'autorité organisatrice de mobilité et concernant les élèves principalement domiciliés dans la commune ci-après, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 : Lieu(x) d'exécution : - Verneuil-sur-Vienne

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 15 juillet 2024 jusqu'au 14 juillet 2025. Il peut être reconduit tacitement 5 fois par périodes successives d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 6 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://dematampa.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/04/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : 210 heures d'insertion professionnelle par an (soit 1 260 heures sur 6 ans)

Montage financier : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Limoges Métropole

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Transports scolaires pour les communes de Condat-sur-Vienne et Isle

Description : Il s'agit d'assurer la desserte d'établissements scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de l'autorité organisatrice de mobilité et concernant les élèves principalement domiciliés dans les communes regroupées ci-après, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 :
Lieu(x) d'exécution : - Condat-sur-Vienne - Isle

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 15 juillet 2024 jusqu'au 14 juillet 2025. Il peut être reconduit tacitement 5 fois par périodes successives d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 6 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://dematampa.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/04/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : 280 heures par an d'insertion professionnelle (soit 1 680 heures sur 6 ans)

Montage financier : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Limoges Métropole

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Transports scolaires pour les communes de Boisseuil, Eyjeaux, Le Vigen et Solignac

Description : Il s'agit d'assurer la desserte d'établissements scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de l'autorité organisatrice de mobilité et concernant les élèves principalement domiciliés dans les communes regroupées ci-après, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 :
Lieu(x) d'exécution : - Boisseuil - Eyjeaux - Le Vigen - Solignac

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 15 juillet 2024 jusqu'au 14 juillet 2025. Il peut être reconduit tacitement 5 fois par périodes successives d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 6 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://dematampa.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/04/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : 350 heures d'insertion professionnelle par an (soit 2 100 heures sur 6 ans)

Montage financier : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Limoges Métropole

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Transports scolaires pour les communes de Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac

Description : Il s'agit d'assurer la desserte d'établissements scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de l'autorité organisatrice de mobilité et concernant les élèves principalement domiciliés dans les communes regroupées ci-après, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 :
Lieu(x) d'exécution : -Peyrilhac ? Saint-Gence - Veyrac

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 15 juillet 2024 jusqu'au 14 juillet 2025. Il peut être reconduit tacitement 5 fois par périodes successives d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 6 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://dematampa.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/04/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Conditions relatives à l'exécution du contrat : 420 heures d'insertion professionnelle par an (soit 2 520 heures sur 6 ans)

Montage financier : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Limoges Métropole

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Transports scolaires pour les communes de Bonnac-la-Côte, Rilhac-Rancon et Saint-Just-le-Martel

Description : Il s'agit d'assurer la desserte d'établissements scolaires situés à l'intérieur du ressort territorial de l'autorité organisatrice de mobilité et concernant les élèves principalement domiciliés dans les communes regroupées ci-après, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 :
Lieu(x) d'exécution : - Bonnac-la-Côte - Rilhac-Rancon - Saint-Just-le-Martel

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60100000 Services de transport routier

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 15 juillet 2024 jusqu'au 14 juillet 2025. Il peut être reconduit tacitement 5 fois par périodes successives d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 6 ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://dematampa.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/04/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : 175 heures d'insertion professionnelle par an (soit 1 050 heures sur 6 ans)

Montage financier : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Limoges Métropole

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Limoges

Numéro d'enregistrement : 24871931200162

Adresse postale : 2, cours Bugeaud

Ville : Limoges

Code postal : 87000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Téléphone : 0555339155

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Limoges Métropole

Numéro d'enregistrement : 24871931200162

Adresse postale : 19 rue Bernard Palissy

Ville : Limoges

Code postal : 87000

Pays : France

Adresse électronique : samuel.brunet@limoges-metropole.fr

Téléphone : 0555457900

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dfe33799-edd2-4664-958d-ca3bca9bf941 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/03/2024 à 14:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2024